

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1990 B 00216

Numéro SIREN : 353 136 047

Nom ou dénomination : CMC PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/052330

ACTIF

(en milliers d'euros)	Note	BRUT	AMORT/ PROVIS.	NET au 31/12/2021	NET au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE		1 549	902	647	666
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.2	107	80	26	34
dont Ecart d'acquisition	4.1	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires		37	36	1	5
Frais d'Etablissements		18	17	1	0
Fonds commercial		52	27	25	29
Autres immobilisations incorporelles		0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.3	1 121	822	299	341
Terrains		0	0	0	0
Constructions		0	0	0	0
Instal. tech, mat. et outil. Industriels		33	24	9	8
Autres immobilisations corporelles		1 088	798	290	333
Immobilisations en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4.4	322	0	322	290
Participat. et créances rattachées		300	0	300	237
Prêts		0	0	0	15
Autres immobilisations financières		22	0	22	38
ACTIF CIRCULANT		76 680	219	76 461	81 497
STOCKS	5	42 586	0	42 586	44 185
Matières premières, approvisionnements		91	0	91	92
En cours de production		42 495	0	42 495	44 093
Produits finis		0	0	0	0
Marchandises		0	0	0	0
CREANCES	5	15 923	219	15 704	17 980
Clients et comptes rattachés		6 741	219	6 522	8 538
Autres créances		9 073	0	9 073	9 341
Impôts différés actifs		109	0	109	101
TRESORERIE	6	18 171	0	18 171	19 331
Valeurs mobilières de placement		8 000	0	8 000	6 000
Disponibilités		10 171	0	10 171	13 331
COMPTES DE REGULARISATION		0	0	0	0
Charges constatées d'avance		0	0	0	0
TOTAL ACTIF		78 229	1 121	77 108	82 162

PASSIF

(en milliers d'euros)	Note	NET au 31/12/2021	NET au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	7	28 703	23 584
Capital social ou individuel	8	300	300
Prime émission		0	0
Réserve légale		30	30
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		9	6
Réserves consolidées		2 030	2 734
Report à nouveau		20 368	18 219
Subventions		0	0
Ecarts de conversion sur capitaux propres		0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (part du groupe)		5 966	2 295
TOTAL		28 703	23 584
Ecart Acquisition Négatif			
INTERETS MINORITAIRES	7	3 451	1 618
Avances conditionnées	10	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9	385	367
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		385	367
DETTES		44 570	56 594
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts & dettes auprès établissements de crédit			
- Emprunts	10	219	224
- Découverts, concours bancaires		1 830	1 700
Emprunts et dettes financières divers	10	63	31
Avances et acomptes reçus sur commandes		25 330	39 527
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 233	5 962
Dettes fiscales et sociales		5 550	5 165
Comptes courants créditeurs	10	2 743	3 287
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		1 602	697
Impôts différés passifs		0	0
COMPTE DE REGULARISATION		0	0
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL PASSIF		77 108	82 162

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Note	NET au 31/12/2021	% CA	NET au 31/12/2020	% CA
Ventes de marchandises		4 563	8,70%	245	1,08%
Production vendue de biens et services		47 885	91,30%	22 523	98,92%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11	52 448	100,00%	22 769	100,00%
Production stockée		-958	-1,83%	15 708	68,99%
Production immobilisée		0	0,00%	0	0,00%
Subventions d'exploitation		0	0,00%	0	0,00%
Reprises sur amort. et provisions		57	0,11%	70	0,31%
Autres produits		0	0,00%	0	0,00%
Transfert de charges d'exploitation		6	0,01%	10	0,05%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		51 552	98,29%	38 557	169,34%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		0	0,00%	0	0,00%
Variation de stock (marchandises)		0	0,00%	0	0,00%
Achats de matières premières et autre approv.		49	0,09%	89	0,39%
Variation de stock (mat. premières et approvisionnements)		641	1,22%	10	0,05%
Autres achats et charges externes		35 013	66,76%	30 675	134,73%
Impôts, taxes et versements assimilés		1 001	1,91%	714	3,14%
Salaires et traitements		2 250	4,29%	2 006	8,81%
Charges sociales		878	1,67%	842	3,70%
Dotations aux amortissements		163	0,31%	154	0,68%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	4.1	0	0,00%	0	0,00%
Dotations aux provisions		118	0,22%	104	0,46%
Autres charges		-1	0,00%	2	0,01%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		40 112	76,48%	34 598	151,96%
1 – RESULTAT D'EXPLOITATION avant amort. et dépréc. écarts acquisition		11 441	21,81%	3 959	17,39%
1 – RESULTAT D'EXPLOITATION après amort. et dépréc. écarts acquisition		11 441	21,81%	3 959	17,39%
Produits financiers		154	0,29%	74	0,32%
Charges financières		6	0,01%	53	0,23%
2 – RESULTAT FINANCIER	16	148	0,28%	21	0,09%
3 – RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		11 589	22,10%	3 980	17,48%
Produits exceptionnels		21	0,04%	154	0,68%
Charges exceptionnelles		19	0,04%	89	0,39%
4 – RESULTAT EXCEPTIONNEL	17	3	0,00%	66	0,29%
Participation		0	0,00%	0	0,00%
Impôts sur les bénéfices		2 535	4,83%	867	3,81%
5 – RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		9 056	17,27%	3 178	13,96%
Quote-part résultats sociétés mises en équivalence		0	0,00%	0	0,00%
6 – RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		9 056	17,27%	3 178	13,96%
7 – RESULTAT MINORITAIRES		3 091	5,89%	883	3,88%
8 – RESULTAT PART DU GROUPE		5 966	11,37%	2 295	10,08%
RESULTAT PAR ACTION (en euros)		1989		765	
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)		1989		765	

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros		31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
RESULTAT NET (+/-)		5 966	2 693
Ecart conversion résultat		0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	+	281	249
Reprises de provisions (A)	-	-57	-391
Transferts de charges à répartir	+		
Résultats de cessions d'immobilisations	-	10	-42
Honoraires imputés sur prime de fusion	-		
QP de mino incluse dans le résultat	+	3 091	422
Variations des impôts différés		-8	-5
Subvention virée au résultat	-	0	0
Autres	+		
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	=	9 283	2 926
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	-	0	0
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	-	-8 341	-117
Stocks et encours (bruts)		1 599	-3 926
Créances clients (brutes)		1 972	-862
Autres créances (brutes)		268	-1 934
Dettes fournisseurs		1 271	2 547
Autres dettes		-13 452	4 057
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		943	2 809
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	-	-240	-271
Immobilisations incorporelles		-4	-9
Immobilisations corporelles		-111	-245
Immobilisations financières		-125	-17
Subventions d'investissements		0	0
Cessions d'immobilisations	+	27	43
Immobilisations incorporelles et corporelles		7	43
Immobilisations financières		20	0
Diminution des immobilisations	+	0	0
Immobilisations financières			
Variation de périmètre	-		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-213	-228
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés	-	-2 047	-912
Apport par les minoritaires	+	1	1
Emissions d'emprunts	+	105	62
Apport en compte courant	+		
Remboursements d'emprunts	-	-78	-61
Variations des autres fonds propres	+	0	0
Variations de périmètre	+		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		-2 020	-910
+/- Incidence des variations des cours des devises		0	0
VARIATION DE TRESORERIE		-1 290	1 671
TRESORERIE			
Trésorerie d'ouverture	+/-	17 631	15 184
Trésorerie de clôture	+/-	16 341	16 854
Variation de périmètre		0	0
VARIATION DE TRESORERIE		-1 290	1 671

NOTE 1 - FAITS MARQUANTS ET VARIATIONS DE PERIMETRE**FAITS MARQUANTS**

La société CMC détient des sociétés spécialisée dans les travaux sur les bâtiments et dans le secteur d'activité de la promotion immobilière d'autres bâtiments.

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, le groupe a retenu une approche ciblée pour examiner les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur la situation financière de chaque entité. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement Covid-19 sur ces comptes.

a - Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans les comptes.

L'évènement Covid étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, le groupe est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

b – Impacts de l'évènement Covid-19

A la date d'arrêt des comptes des états consolidés du groupe, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation.

PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICEEntrées

Dans le cadre de l'activité du groupe, la société CMC a créé la société CMC Construction et des sociétés SNC et SCCV au cours de l'exercice. Les SNC et SCCV entrées dans le périmètre du groupe sont la SCCV Dagneux 2021, la SNC Marronniers Berjalliens, la SNC 45 rue Ampere et la SCCV Pressense 2022.

Sorties

Suite à la dissolution de la sociétés SCCV Carreau, cette société est sortie du périmètre de consolidation.

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice n'est susceptible de générer un impact significatif sur les comptes consolidés.

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION 2021

Les filiales et participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la Société Mère sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Dénomination - Forme juridique	Adresse du siège social	SIREN	Capital social (K€)	% de contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
CLE EN MAIN CONSTRUCTION (CMC) SA à conseil d'administration	354 rue André Philip 69007 LYON	353 136 047	300			Mère
CMC CONSTRUCTION				100%	100%	Intégration Globale
ALUCLIP - SARL	354 rue André Philip 69007 LYON	382 961 324	35,7	100%	100%	Intégration Globale
EGS ELECTRICITE - SARL	354 rue André Philip 69007 LYON	798 859 500	7,5	60%	60%	Intégration Globale
EGS CLIM - SARL	354 rue André Philip 69007 LYON	394 301 212	15	41%	41%	Intégration Globale
FINANCIERE DE SAINT PRIEST - SAS	354 rue André Philip 69007 LYON	495 129 413	37	70%	70%	Intégration Globale
SNC DECORPS 2013	354 rue André Philip 69007 LYON	792 248 320	1	50%	50%	Intégration Globale
SCCV MAJOLAND	105 RUE DE CREQUI 69006 LYON	822 947 735	1	50%	50%	Intégration Globale
SCCV MER ROUGE	354 rue André Philip 69007 LYON	820 592 012	1	50%	50%	Intégration Globale
SNC PARC DE L'AVENIR 2018	354 rue André Philip 69007 LYON	833 671 035	1	50%	50%	Intégration Globale
SCCV PERDRIX	354 rue André Philip 69007 LYON	833 671 035	1	60%	60%	Intégration Globale
SCCV LA TRAIE	354 rue André Philip 69007 LYON	878 261 411	1	49%	49%	Intégration Globale
SCCV DAGNEUX 2021	354 rue André Philip 69007 LYON	894 745 488	1	49%	49%	Intégration Globale
SNC 45 RUE AMPERE	354 rue André Philip 69007 LYON	907 605 034	1	80%	80%	Intégration Globale
SNC MARRONNIERS BERJALLIENS	354 rue André Philip 69007 LYON	897 845 384	1	80%	80%	Intégration Globale
SCCV PRESSENSE 2022	354 rue André Philip 69007 LYON	905 391 447	1	49%	49%	Intégration Globale

NOTE 3 – PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D’EVALUATION ET MODALITES DE CONSOLIDATION**PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX**

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31/12/2021 et ont une durée de 12 mois, comme l'exercice précédent.

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros et sont établis, d'une part conformément aux principes comptables généralement admis en France et, d'autre part, conformément au règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de première application choisie est celle du traitement prospectif aux transactions survenant après la date de première application ainsi qu'aux contrats conclus après cette même date. Les immobilisations ont donné lieu à décomposition sur les actifs présentant une valeur nette comptable significative au 1^{er} janvier 2005.

En outre, le Groupe applique les méthodes d'application obligatoire définies dans le cadre du règlement 2020-01 :

- l'élimination des écritures passées pour la seule application fiscale,
- l'activation des contrats de location financement,
- la comptabilisation des engagements de fin de carrière et prestations assimilées à la charge des sociétés du Groupe,
- l'enregistrement en résultat des écarts éventuels de conversion actifs et passifs monétaires libellés en devises.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts de première consolidation sont répartis en écarts d'évaluation amortissables ou non amortissables et en écarts d'acquisition amortissables pour le solde non affecté.

Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».

Suite à l'application du règlement ANC 2015-06, les écarts d'acquisition positifs suivent la règle appliquée aux fonds de commerce acquis par le groupe. A compter du 01/01/2016, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis mais un test de valeur est réalisé pour chacun.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué par comparaison entre la valeur brute et la valeur d'inventaire. Cette valeur d'inventaire résulte de l'application de différentes méthodes :

- méthode patrimoniale,
- méthode de rentabilité sur la base des performances historiques et des perspectives.

Ecarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges » lorsque des coûts de restructuration sont prévus.

Dans ce cas, les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision.

Lorsque l'écart d'acquisition négatif n'est pas justifié par des pertes à venir, il est enregistré en produit de l'exercice.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLESAutres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les autres immobilisations incorporelles (fonds de commerce, logiciels, brevets, marques et licences ...) sont amorties linéairement sur une durée variant de 2 à 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire et sur les durées d'utilité des immobilisations corporelles, conformément au règlement CRC 2002-10 :

- Installations générales :	5 à 10 ans
- Matériels industriels :	3 à 5 ans
- Aménagements, installations générales :	5 à 7 ans
- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 5 ans

Par application de la méthode préférentielle qui préconise l'activation des contrats de location financement, les biens financés en crédit-bail sont considérés comme acquis en pleine propriété. Ces biens sont enregistrés en immobilisations avec pour contrepartie une dette financière. Ils sont alors amortis selon les règles applicables aux catégories concernées. Seuls les contrats de financement supérieurs à 20 K€ sont activés.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRESTitres non cotés

La valeur d'inventaire des autres titres immobilisés est déterminée titre par titre et repose d'une part sur la dernière situation connue, d'autre part sur des événements intervenus au cours du dernier exercice et affectant la valeur comptable.

STOCKSMatières premières, marchandises et produits consommables

Les stocks sont évalués selon la méthode « Premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

En cours de production et produits finis

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme.

INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les coûts estimés des engagements de fin de carrière et prestations assimilées sont calculés et sont comptabilisés en provisions pour risques et charges dans le respect de la recommandation du CNC 2003-R-01.

PRODUITS D'EXPLOITATION

La société applique, pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat des opérations réalisées, la méthode de l'achèvement.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels sont définis, conformément aux textes en vigueur, comme limités aux éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt exigible est comptabilisé en résultat et en bilan et est corrigé par la prise en compte d'impôts différés. Les impôts différés inscrits dans les comptes consolidés proviennent des charges fiscales latentes ou des crédits potentiels d'impôts. Selon les principes comptables français applicables aux comptes consolidés, un impôt différé est constaté dès lors qu'une différence temporaire apparaît, à chaque fois que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Les déficits reportables ou crédits d'impôts sont activés dès qu'il existe une assurance raisonnable de la constatation de profits taxables suffisants permettant leur imputation. Les actifs ainsi constatés sont réexaminés à chaque clôture de comptes.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Le taux d'impôt retenu pour les sociétés françaises est le taux d'impôt normal sur les sociétés qui sera en vigueur au cours de l'exercice soit 25 %.

OPÉRATIONS INTRAGROUPES

Les opérations réalisées entre les sociétés intégrées globalement ont été éliminées chaque fois qu'elles étaient significatives.

Outre les distributions de dividendes, celles-ci se résument pour l'essentiel à des ventes de marchandises, des prestations de services ainsi que des avances de trésorerie. Les marges incluses dans les stocks sont retraitées lorsqu'elles sont significatives.



NOTE 4.1 - ECARTS D'ACQUISITION ET FONDS DE COMMERCE

<i>en milliers d'euros</i>	Date origine	31/12/2020	Entrées	Sorties	31/12/2021
VALEURS BRUTES					
NEANT					
TOTAL					

NOTE 4.2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	Acquisitions	Sorties	Autres mouvements	31/12/2021
VALEURS BRUTES					
Concessions, brevets et droits similaires	34	3			37
Frais d'établissement	16	1			18
Fonds commercial	52				52
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL	103	4			107

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	Dotations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
AMORTISSEMENTS					
Concessions, brevets et droits similaires	30	7			36
Frais d'établissement	16	0			17
Fonds commercial	23	5			27
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL	69	11			80

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2021
VALEURS NETTES		
Concessions, brevets et droits similaires	5	1
Frais d'établissement	0	1
Fonds commercial	29	25
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL	34	26

NOTE 4.3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	Acquisitions	Sorties	Autres mouvements	31/12/2021
VALEURS BRUTES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage	29	5			33
Autres immobilisations corporelles	1 047	107	-66		1 088
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL	1 076	111	-66		1 121
Dont crédit-bail					

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	Dotations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
AMORTISSEMENTS					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage	21	3			24
Autres immobilisations corporelles	714	149	-65		798
Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL	735	152	-65		822
Dont crédit-bail					

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2021
VALEURS NETTES		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillage	8	9
Autres immobilisations corporelles	333	290
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes		
TOTAL	341	299
Dont crédit-bail		

NOTE 4.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4.4.1 Prêts et autres immobilisations financières

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
VALEURS BRUTES					
Titres mis en équivalence		253			253
Autres participations	237	56	5		299
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	15	5	-20		0
Dépôts et cautionnements	38	60	-77		22
Autres immos financières					
TOTAL	290	374	-92		573

4.4.2 Dépréciations

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
VALEURS BRUTES					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements					
Autres immos financières					
TOTAL					

NOTE 5 - DETAIL DES STOCKS ET CREANCES

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2021		
Matières premières, approvisionnements	92	91		
En-cours de production	44 093	42 495		
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks et en-cours Valeurs brutes	44 185	42 586		
Provisions pour dépréciations				
Stocks et en-cours Valeurs nettes	44 185	42 586		
			Echéanciers des créances au 31/12/2021	
			A moins 1 an	Plus d'1 an
Créances clients brutes	8 713	6 741	6 741	
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-175	-219		
Créances Clients nettes	8 538	6 522	6 741	
Avances et acomptes versés				
Autres créances	9 341	9 073	9 073	
Provisions pour dépréciation des autres créances				
TOTAL	62 064	58 181	15 814	

NOTE 6 - DETAIL DE LA TRESORERIE

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2021
VMP	6 000	8 000
Disponibilités	13 331	10 171
Total	19 331	18 171

La valorisation des VMP au 31/12/2021 est de :

8 000 K€

NOTE 7 - FONDS PROPRES

La variation des fonds propres au titre de l'exercice s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	PART DU GROUPE	INTERETS MINORIT.	TOTAL
SN ouverture 1/1/2021	23 584	1 618	25 201
Résultat net de l'exercice	5 966	3 091	9 056
Distribution de dividendes	-846	-1 201	-2 047
Variation de périmètre		-57	-57
Ecart de conversion			
Autres variations		1	1
Fonds propres totaux 31/12/2021	28 703	3 452	32 155

NOTE 8 - CAPITAL SOCIAL

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2021
Nombre d'actions	3 000	3 000
Valeur de l'action en euros	100	100
Total en K€	300	300

NOTE 9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	Augmentations	Diminutions Utilisées	Autres mouvements	31/12/2021
Provision pour impôts différés passifs					
Provisions pour litiges					
Provisions pour pertes de change					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour risques					
Provision pour IFC	367	33	-15		385
Provision pour impôts					
Autres provisions pour charges					
Provisions pour charges	367	33	-15		385
TOTAL	367	33	-15		385

NOTE 10.1 - DETTES FINANCIÈRES

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
Avances conditionnées					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes fin. auprès des ets de crédit	224	77	-82		219
Concours bancaires courants	1 700	130			1 830
Emprunts et dettes financières diverses	31	28	4		63
TOTAL	1 955	235	-78		2 112

NOTE 10.2 - ECHEANCIER DES DETTES A LA CLOTURE

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	A moins 1 an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes fin. auprès des ets de crédit	219	132	87	
Emprunt crédit bail				
Découvert	1 830	850	980	
Dettes financières diverses	63	44	19	
Avances et acomptes reçus	25 330	25 330		
Fournisseurs	7 233	7 233		
Dettes fiscales et sociales	5 550	5 550		
Dettes sur immo				
Autres dettes	4 346	4 346		
TOTAL	44 570	43 484	1 086	

NOTE 11 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VENTILATION PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	Répartition en %
France	49 375	100,0%
CEE		
Export		
TOTAL	49 375	100%

NOTE 12.1 - IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES

	31/12/2021
VENTILATION DE L'IMPÔT	
Charge d'impôt exigible	2 543
Variation d'impôt différé	-8
TOTAL Impôts sur les résultats	2 535

NOTE 12.2 - RECAPITULATIF IMPOTS DIFFÉRÉS PAR SOCIÉTÉ

	Impôts différés 2021		Impôts différés 2020		Variation	
	IDA	IDP	IDA	IDP	IDA	IDP
CMC	66		54		12	
CMC CONSTRUCTION						
ALUCLIP	8		11		-4	
EGS ELEC	24		23		1	
EGS CLIM	11		13		-2	
FINANC ST PRIEST						
DECORPS						
MAJOLAND						
PERDRIX						
DAGNEUX 2021						
45 RUE AMPERE						
MARRONIERS BERJALLIENS						
PLATANES 2022						
TOTAL	109		101		8	
SOLDE ID	109		101		8	

RECAPITULATIF IMPOTS DIFFÉRÉS PAR NATURE

	Impôts différés N	Impôts différés N-1	Variation
IFC	96	97	-1
Crédit-bail			
Ecart d'évaluation			
Ecart de conversion			
Prov. Réglementées			
Marge sur stock			
Autres retraitements avec impact ID	10		10
Provisions non déductibles			
Organic Eff Const Participation	3	4	-1
Plus value			
Moins value LT			
Déficits ARD			
Autres décalages		0	0
TOTAL IMPOTS DIFFÉRÉS	109	101	8

NOTE 12.3 - PREUVE D'IMPOT

	31/12/2021
Résultat consolidé avant impôt	11 592
Taux	26,50%
Impôt	3 072
Crédit Impôt	-10
IS sur amortiss. Ecart Acquisition	
IS sur réintégrations diverses	612
IS sur déductions diverses	-1 156
Ecart Impôt étranger	
Variation taux impôt différé	7
Perte non activée	11
Différence taux impôt étranger	
Contribution complémentaire	
Divers	
Impôt sur Mise en Equivalence	
ID sociaux	
TOTAL IMPOT	2 535

NOTE 13 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements donnés	NEANT
Effets à l'encaissement non échus	K€
Dailly	K€
Garanties :	
- Cautions	K€
- Nantissement fonds de commerce	K€
- Nantissement titres	K€
- Nantissement autres	K€
- Hypothèques	K€
- Garanties diverses	K€
Droit individuel de formation	K€
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	NEANT

2- Engagements reçus	
Caution bancaire	82 K€
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	82 K€

NOTE 14 - PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021
CMC	3 315
CMC CONSTRUCTION	-1
ALUCLIP	80
EGS ELEC	124
EGS CLIM	155
FINANC ST PRIEST	2 952
DECORPS	0
MAJOLAND	1 215
PERDRIX	282
DAGNEUX 2021	-1
45 RUE AMPERE	-40
MARRONIERS BERJALLIENS	-1
PRESSENCE 2022	-52
MER ROUGE	810
PARC Avenir	1 951
Résultats sociaux	10 789
Variation des impôts différés	8
Variation de l'indemnité de départ à la retraite	-17
Impact du retraitement du crédit-bail	
Annulation des dividendes intragroupe	-1 684
Autres retraitements	-40
Variation des minoritaires	-3 091
Résultat Titres mis en équivalence	
Résultat consolidé avant amort. écart acquisition	5 965
Variation écart d'acquisition	
Variation écart d'évaluation	
Ecart Acquisition positif	
Résultat consolidé - Part du groupe	5 965

NOTE 15 - EFFECTIFS

	31/12/2021
Effectifs	43

La charge de personnel globale du groupe s'élève à 3 127 K€, qui se décompose de la façon suivante :

- salaires et traitements de 2 250 K€
- charges sociales de 878 K€

NOTE 16 - RESULTAT FINANCIER

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021
Revenus d'immobilisations financières et créances	98
Gains de change	
Produits nets sur cession de VMP	56
Autres produits financiers	0
Reprise de provisions financières	
Produits financiers	154
Intérêts et autres frais financiers	6
Pertes de change	
Autres charges financières	
Ecart de conversion Euro	
Dotation de provisions financières	
Charges financières	6
Résultat Financier	148

NOTE 17 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021
Produits exceptionnels risque commercial	
Produits exceptionnels risque social	
Produits exceptionnels divers	14
Cession d'éléments d'actif	7
Quote-part subventions virée au résultat	
Reprise provisions pour risques	
Produits exceptionnels	21
Pénalités et amendes	
Charges exceptionnelles risque commercial	
Charges exceptionnelles risque social	
Charges exceptionnelles divers	1
Valeur nette comptable d'éléments d'actif	18
Dotation aux amortissements et provisions	
Charges exceptionnelles	19
Résultat Exceptionnel	3

CLE EN MAIN CONSTRUCTION
Société Anonyme au capital de 300 000 euros
Siège social : 354 Rue André Philip - 69007 LYON
353 136 047 RCS LYON

RAPPORT DE GROUPE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du Groupe durant l'exercice clos le 31 Décembre 2021, et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes.

I - ACTIVITE DU GROUPE

Faits marquants

La pandémie Covid-19 s'est poursuivie sur l'exercice 2021. Cet événement est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, le groupe a retenu une approche ciblée pour examiner les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur la situation financière de chaque entité. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ces comptes.

a - Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans les comptes.

L'événement Covid étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, le groupe est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



b – Impacts de l'événement Covid-19

A la date d'arrêté des comptes des états consolidés du groupe, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation.

A – Filiales et participations

A.1 - Intégration globale

SARL EGS ELECTRICITE (Participation à hauteur de 60 %)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la SARL EGS ELECTRICITE a réalisé un résultat net comptable de 124 396 euros contre 144 430 euros pour l'exercice précédent.

Ses capitaux propres se sont élevés à la somme de 328 839 euros au 31 décembre 2021.

SAS FINANCIERE DE SAINT-PRIEST (Participation à hauteur de 70 %)

Au cours de son dernier exercice clos, la SAS FINANCIERE DE SAINT-PRIEST a réalisé un résultat net comptable de 2 951 688 euros contre 3 528 euros l'exercice précédent.

Ses capitaux propres se sont élevés à la somme de 3 549 787 euros au 31 décembre 2021.

SNC DECORPS 2013 (Participation à hauteur de 50 %)

Au cours de son dernier exercice clos, la SNC DECORPS a réalisé un résultat net comptable de -60 euros contre un bénéfice de 1 332 euros pour l'exercice précédent.

Ses capitaux propres se sont élevés à la somme de -124 340 euros au 31 décembre 2021.

SCCV MAJOLAND (Participation à hauteur de 50 %)

Au cours de son dernier exercice clos, la société MAJOLAND a réalisé un résultat net comptable de 1 214 525 euros contre 68 209 euros pour l'exercice précédent.

Ses capitaux propres se sont élevés à la somme de 1 215 525 euros au 31 décembre 2021.

SCCV MER ROUGE (Participation à hauteur de 50 %)

Au cours de son dernier exercice clos, la société MER ROUGE a réalisé un résultat net comptable de 810 351 euros contre 1 242 430 euros pour l'exercice précédent.

Ses capitaux propres se sont élevés à la somme de 811 351 euros au 31 décembre 2021.

SNC PARC DE L'AVENIR 2018 (Participation à hauteur de 50 %)

Au cours de son dernier exercice clos, la SNC PARC DE L'AVENIR 2018 a réalisé un résultat net comptable de 1 951 477 euros contre -119 091 euros pour l'exercice précédent.

Ses capitaux propres se sont élevés à la somme de 1 952 477 euros au 31 décembre 2021.

CF

SCCV PERDRIX (Participation à hauteur de 60 %)

Au cours de son dernier exercice clos, la société PERDRIX a réalisé un résultat net comptable de 281 915 euros contre 82 317 euros pour l'exercice précédent.

Ses capitaux propres se sont élevés à la somme de 282 915 euros au 31 décembre 2021.

SCCV LA TRAIE (Participation à hauteur de 49 %)

Au cours de son dernier exercice clos, la société SCCV LA TRAIE a réalisé un résultat net comptable de -569 euros.

Ses capitaux propres se sont élevés à la somme de 431 euros au 31 décembre 2021.

Prises de participation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, nous avons pris les participations suivantes :

- 50 % du capital social et des droits de vote de la société e-Parc
- 49 % du capital social et des droits de vote de la société SCCV DAGNEUX
- 80 % du capital social et des droits de vote de la société SNC MARRONNIERS BERJALLIENS
- 49 % du capital social et des droits de vote de la société SCCV PRESSENSE 2022
- 50 % du capital social et des droits de vote de la société SNC 45 RUE AMPERE

Pour l'ensemble des sociétés ci-dessus, les résultats ne nous ont pas été communiqués.

- 100 % du capital social et des droits de vote de la société CMC CONSTRUCTION, *société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 354 rue André Philip 69007 LYON*. Cette société exerce l'activité de « bureau d'études, réalisation, construction, aménagement (en sous-traitance) de tous biens immobiliers notamment locaux industriels et commerciaux ». Elle a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2021. Au cours de cet exercice, elle a réalisé un résultat net comptable de -1 489 euros et ses capitaux propres s'élèvent à -489 euros au 31 décembre 2021.

A.2 – Mises en équivalence

SARL ALUCLIP (Participation à hauteur de 40%)

Suite à une réduction du capital et à des cessions de parts sociales en date du 31 décembre 2021, notre participation est passée de 70 % à 40 % du capital social et des droits de vote.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la SARL ALUCLIP a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 1 544 791 euros contre 1 093 854 euros pour l'exercice précédent.

Son résultat net comptable se solde par un bénéfice de 79 539 euros contre 26 331 euros pour l'exercice précédent.

Ses capitaux propres se sont élevés à la somme de 220 056 euros au 31 décembre 2021.

SARL EGS CLIM anciennement dénommée EGS (Participation à hauteur de 28,93 %)

Nous détenons une participation, à hauteur de 28,93 % du capital social de la SARL EGS CLIM.

Au cours de son dernier exercice clos, la SARL EGS CLIM a réalisé un résultat net comptable de 155 243 euros contre 87 276 euros pour l'exercice précédent.

Ses capitaux propres se sont élevés à la somme de 501 024 euros au 31 décembre 2021.

B – Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice n'est susceptible de générer un impact significatif sur les comptes consolidés.

C – Principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice

Entrées

Dans le cadre de l'activité du groupe, la société CLE EN MAIN CONSTRUCTION a créé diverses sociétés, à savoir :

- la société SCCV DAGNEUX 2021
- la société SNC MARRONNIERS BERJALLIENS
- la société SCCV PRESSENSE 2022
- la société SNC 45 RUE AMPERE
- la société SAS CMC CONSTRUCTION

Ces sociétés sont entrées dans le périmètre du groupe à partir du début d'activité de la construction.

Par ailleurs, la société CLE EN MAIN CONSTRUCTION ayant perdu le contrôle des sociétés ALUCLIP et EGS CLIM, ces deux sociétés sont intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence pour l'exercice 2021 au lieu de l'intégration globale pour l'exercice 2020.

Sorties

Suite à la dissolution de la société SCCV DU CARREAU, cette société est sortie du périmètre d'intégration.

II – RESULTAT DU GROUPE

L'exercice clos le 31 Décembre 2021 se traduit par un résultat global de 5 936 K€ contre 2 295 K€ (part de groupe).

Le Président du Conseil d'Administration
M. Christophe GUERCI



CLE EN MAIN CONSTRUCTION

Société Anonyme au capital de 300 000 €
Siège social : 354 Rue André Philip - 69007 LYON
RCS LYON 353 136 047

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CLE EN MAIN CONSTRUCTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 « Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation » au paragraphe « Principes comptables généraux » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les incidences du changement de méthode induit par la première application du règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon et à Caluire-et-Cuire, le 15 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS


OLIVIER DEBERDT

MAZARS


ISABELLE COURBIERE

F.B.A CAELIS AUDIT


GEOFFROY JOLY